

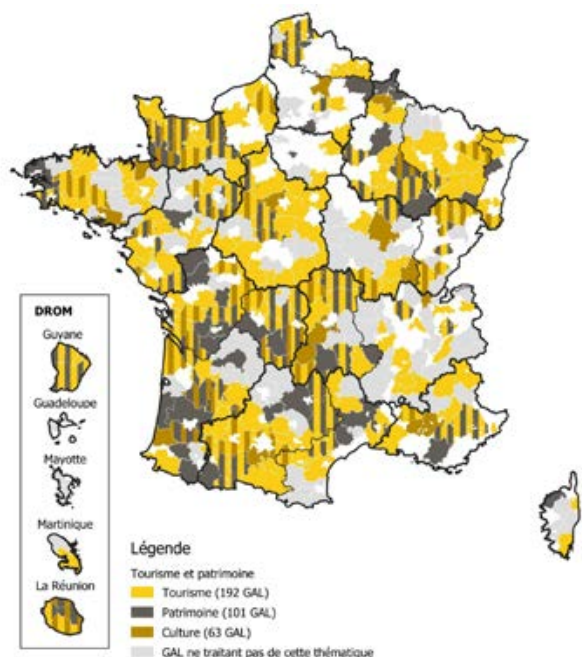
LEADER & TOURISME, CULTURE, PATRIMOINE



**ATTRACTIVITÉ
VALORISATION
DÉVELOPPEMENT**

LEADER & TOURISME, CULTURE, PATRIMOINE

Le tourisme, la culture et le patrimoine constituent des thématiques fortes des stratégies locales de développement des GAL. Sur la programmation 2014-2020, plus de 72% y consacrent un ou plusieurs objectifs opérationnels, avec un attrait plus spécifique pour le tourisme (54% des GAL) et avec une répartition assez homogène sur le territoire national. Une intervention corrélée sur ces 3 thématiques est considérée comme **un moyen de développer l'économie présentielle des territoires ruraux, notamment par l'attractivité touristique. Les stratégies permettent de capitaliser sur les ressources patrimoniales locales et de développer l'animation des territoires.** Certains GAL vont plus loin et proposent une stratégie entièrement dédiée au sujet, à l'exemple du GAL du Pays de Haute-Corrèze Ventadour sur le PDRR Limousin.



Chiffres **246*** GAL
mobilisés sur
ces thématiques



192 GAL
interviennent sur le
tourisme



63 GAL
interviennent
sur la culture



101 GAL
interviennent sur le patrimoine

**Certains GAL interviennent sur plusieurs thématiques simultanément*



FOCUS

**En Haute-Corrèze-Ventadour, on
mise sur la complémentarité pour se
développer !**

Le territoire du GAL Haute-Corrèze-Ventadour dispose d'un patrimoine naturel, paysager et architectural de qualité. C'est l'un des principaux vecteurs de son attractivité.

La stratégie locale de développement s'appuie sur ces aménités pour renforcer le déploiement des activités touristiques et ainsi viser un développement économique renouvelé. Cela se traduit notamment par un accompagnement à la professionnalisation des acteurs du tourisme et leur mise en réseau.

Ce travail favorise une complémentarité des services proposés, aux habitants comme aux visiteurs de passage, et un renforcement de l'hébergement proposé sur place.

Ces soutiens permettent au territoire de s'affirmer comme une terre d'accueil touristique. Plaçant le patrimoine au cœur de ses interventions, la stratégie soutient la mise en place d'une offre culturelle et touristique riche, régulière ou événementielle.

Ces actions visent à la fois un développement de l'offre, mais également une plus grande accessibilité et visibilité aux publics, allant jusqu'à la médiation culturelle.

“ Secteurs économiques indispensables pour le vivre-ensemble et l'attractivité des territoires ruraux, la culture et le patrimoine sont les clés de voûte d'un certain nombre de stratégies locales de développement LEADER à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Ainsi, avec plus de 300 projets représentant plus de 5 millions de crédits, les GAL ont activement participé au soutien à ces deux secteurs et continueront de soutenir les projets d'un secteur particulièrement touché par la crise sanitaire. Ces projets valorisent la culture sous toutes ses formes, à travers des festivals, des résidences d'artistes, des musées... et le patrimoine local, qu'il soit naturel ou culturel.

LEADER permet ainsi, en soutenant des projets qui reposent sur une richesse culturelle locale, de contribuer à rendre les territoires plus attractifs, de faire connaître les traditions culturelles, les savoir-faire, mais aussi d'innover et de proposer des créations inédites, en garantissant le plus souvent un accès au plus grand nombre.



RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



POUR EN SAVOIR PLUS :

- > GAL Haute Corrèze Ventadour (Nouvelle-Aquitaine)
- > Alexis PABOEUF - leader@payshautecorrezeventadour.fr
- > www.payshautecorrezeventadour.fr

> VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

La valorisation d'un patrimoine local (architectural, culturel, naturel) est source d'attractivité du territoire. Le but est ainsi d'augmenter les flux touristiques et de créer des leviers de développement économique. Enjeu social et culturel, la valorisation, la protection et la gestion du patrimoine constituent également des atouts majeurs pour l'identité, la cohésion et l'équilibre économique territorial. À travers des actions d'identification et de promotion, les richesses patrimoniales, culturelles ou artistiques sont rendues accessibles à un large public. Cette mise en valeur repose sur l'accueil, l'encadrement, l'animation ou encore le développement de l'éducation artistique et culturelle réalisés par les diverses parties prenantes du secteur.



© Stéphane-GROSSIN

Le Marais Breton Vendéen : palme du tourisme durable !

Le Marô, marais breton-vendéen sur le territoire du GAL Nord-Ouest Vendée, est un espace naturel unique de 45 000 ha, situé entre la Vendée et la Loire Atlantique.

Depuis 4 ans, le Syndicat Vendée des Iles a souhaité valoriser ce territoire unique dans une démarche fédératrice des acteurs du tourisme local, et participative en impliquant les habitants.



“ Le dispositif LEADER a permis un travail participatif et partenarial ! Le financement des outils et de l'animation du projet sur plusieurs années a favorisé une meilleure appropriation de la démarche visée par l'ensemble des acteurs. ”

SON BUT



Réfléchir à une démarche concertée de promotion et de communication ! Ateliers participatifs et actions de communication ont permis de réfléchir ensemble autour de valeurs et d'une identité partagée dans le but de faire connaître et valoriser un tourisme responsable autour du marais. Plusieurs enjeux dans ce projet : environnemental, social et économique. Pour cela, des outils ont été mis en place afin de communiquer sur une offre écotouristique : un tourisme de pleine nature, avec des activités favorisant les déplacements doux, tout en respectant les habitants et les milieux. Un succès de la démarche puisque le « Marô » a obtenu la Palme du Tourisme Durable 2020 dans la catégorie « Destination et Territoire », récompense dédiée à la meilleure initiative de tourisme durable mise en place par une collectivité.

« L'idée est de faire découvrir ce milieu naturel dans une démarche éco-touristique avec des déplacements doux et en mettant en valeur les savoir-faire » nous confie Stéphane Bureau, directeur du syndicat mixte Vendée des Iles du GAL Nord-Ouest Vendée.

UN PROJET PARTENARIAL



avec les Communautés de Communes, les offices de tourisme et les techniciens des 18 communes concernées, les prestataires touristiques, les chambres consulaires, les Départements 85 et 44, l'Agence Régionale du Tourisme, des associations, des habitants, l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf.

MONTANT DU PROJET

80 000 €



- Contribution FEADER : 58 000 €
- Autres contributions publiques :
Département de la Vendée : 8 000 €
- Contributions privées : 14 000 €



POUR EN SAVOIR PLUS :

- > GAL Nord-Ouest Vendée (Pays de la Loire)
- > Florian LOISEAU - gal@vendeedesiles.fr
- > www.le-marô.fr

> DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Depuis les années 70, la notion de développement culturel a remplacé progressivement celle d'action culturelle pour nommer une politique destinée à mettre la culture au cœur de la vie de chacun. L'animation relève également de l'action culturelle mais constitue des actions spécifiques. Elles peuvent prendre des formes très diverses : concerts, conférences, interventions d'artistes, rencontres, fêtes, visites, etc. Quand elle se spécialise en direction de certains publics, elle devient médiation culturelle. La médiation induit que la culture n'est pas accessible à tous immédiatement : pour remédier à cela, il est fait appel à l'intercession de médiateurs (informateurs, accompagnateurs, pédagogues) et de procédures de médiation (textes explicatifs, balisages, modes d'emploi...).



“ La réalisation du projet était conditionnée à l'achat de la yourte. LEADER a permis son acquisition ! À travers cette installation, le territoire a pu atteindre trois de ses objectifs principaux : faire fructifier le potentiel touristique et culturel, agir sur la mobilité et l'accessibilité des services et impulser de nouveaux services adaptés à l'enfance et aux seniors. ”



MONTANT DU PROJET
29 636 €

- ➔ Contribution FEADER : 16 003 €
- ➔ Autres contributions publiques :
Département Alpes-de-Haute-Provence : 10 669 €
- ➔ Contributions privées :
Autofinancement de la structure : 2 964 €



SON BUT

Depuis 1997, des centaines de classes, de groupes d'adultes et d'adolescents ont pu profiter de ce centre pas comme les autres, ayant pour éthique l'écoute, au sens large du terme, aussi bien en salle de musique qu'au contact de la pleine nature. En perpétuelle évolution, ce centre innove et promeut l'observation et la compréhension de son environnement, faisant la part belle à l'imaginaire. LEADER a permis l'acquisition d'une yourte musicale et sensorielle. Situé devant la grande maison dédiée aux univers sonores et aux activités sensorielles, cet équipement a été conçu pour contribuer au bien-être et à la santé pour les personnes en situation de handicap - notamment celles atteintes d'autisme - mais également pour toutes les personnes intéressées par le projet éco-citoyen de la « Fontaine de l'Ours ». Il vient compléter l'offre de ce lieu, qui s'est doté, de part et d'autre de la yourte, d'un parcours « land art pieds nus ». C'est ici un véritable terrain d'expérimentation artistique et sensorielle pour toutes les personnes qui s'arrêteront dans ce lieu !



POUR EN SAVOIR PLUS :

- ➔ GAL Dignois (Provence-Alpes-Côte d'azur)
- ➔ Pénélope GUIDI - penelope.guidi@provençalpesagglo.fr
- ➔ www.lafontainedelours.fr/yourte-sensorielle.html

> DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

De nombreux territoires disposent d'une offre touristique spécifique, susceptible de répondre aux attentes de clientèles différentes. Afin de porter une politique de développement efficace, valorisant les atouts et les potentiels de la destination, les territoires s'attachent à définir un Schéma de Développement Touristique. Ce document définit la stratégie. Il est établi en fonction d'une clientèle ciblée et se décline en un plan d'actions, sur plusieurs années, pour répondre aux enjeux identifiés. S'engager dans l'élaboration d'un tel outil permet d'avoir une vision prospective du développement touristique d'un territoire, de structurer les actions et les rendre lisibles auprès de ses partenaires, en s'appuyant sur une démarche partagée.



“LEADER a permis la réalisation de ce projet d'envergure, l'apport technique et financier du dispositif a permis d'avoir un projet plus important et de meilleure qualité !”



MONTANT DU PROJET 292 901 €

- Contribution FEADER : 135 000 €
- Autres contributions publiques :
Département de la Marne : 25 000 €
Région Grand-Est : 40 000 €
- Contributions privées : 92 901 €

Offrez-vous la vie de château à Braux-Sainte-Cohière !

Sur le territoire du GAL de l'Argonne Champenoise, il est possible de s'offrir quelques nuits en gîte d'exception, au château de Braux-Sainte-Cohière.

Classé monument historique et ouvert à la visite, le château a réhabilité deux gîtes et vise le classement de 2 types : 4 étoiles avec un label écotourisme ainsi qu'une classification en « Gîtes insolites ».



SON BUT

Ces travaux ont l'ambition de répondre à des besoins territoriaux : une offre d'hébergement plus étendue sur le territoire, la création d'une salle de réception d'une capacité pouvant aller jusqu'à 400 personnes et satisfaire le projet de restauration du château.

Cette offre d'hébergement touristique supplémentaire permettra d'accueillir plus de touristes en Argonne, et d'étendre ainsi les visites aux autres lieux culturels du territoire.



POUR EN SAVOIR PLUS :

- > GAL de l'Argonne Champenoise (Grand Est)
- > Yacine CISSE THOUVENOT
yacine.cisse-thouvenot@ste-menehould.fr
- > www.argonnechampenoise.fr



EN EUROPE : DES INITIATIVES INSPIRANTES



Vin et architecture, savoureuse valorisation du Terroir de Moselle !

La vallée de la Moselle est l'une des régions viticoles les plus réputées d'Europe. Le secteur couvre plus de 10 000 hectares de vignobles et quelque 4 000 entreprises viticoles. La vallée est divisée entre trois pays différents, et les vignerons sont toujours confrontés à des défis similaires.

Six territoires LEADER de la vallée de la Moselle française, luxembourgeoise et allemande se sont engagés dans un projet pour préparer les prochaines étapes de leur coopération. À travers ce projet préparatoire, ils ont examiné la faisabilité d'un projet transfrontalier plus large.

Ce projet, intitulé « **Route des vins et de l'architecture du Terroir Moselle** », a réuni des résidents et des visiteurs liant le patrimoine culturel européen à la viticulture et a contribué à la préservation et à la commercialisation du patrimoine architectural viticole de la région.

Dans ce contexte, une proposition de coopération entre les 6 territoires LEADER a été validée par les autorités de gestion compétentes. Le projet a débuté avec une présélection du patrimoine bâti et des lieux comme première esquisse de la route des vins et de l'architecture, la définition d'un plan d'action pour développer et promouvoir ce projet, d'un calendrier et d'un budget.



MONTANT DU PROJET 29 586 €

- Contributions FEADER : 6 698 €
- Autres contributions publiques : 21 213 €

Dont :

- GAL Miserland : 4 931 €
- GAL Mosel : 4 931 €
- GAL Land Zumb Leben Merzig-Wadern : 6 420 €
- GAL Mosel Franken : 4 931 €

- Contributions privées : 1 675 €

Dont :

- ODG* AOC Côtes de Toul : 837 €
- ODG* AOC Moselle 837 €

*Organisme de Défense et de Gestion



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Terroir Moselle EWIV - GEIE - <https://terroirmoselle.eu/fr/>
- https://enrd.ec.europa.eu/projects-practice/terroir-moselle-wine-and-architecture-route_fr

EXPERIENCE
PEOPLE AND CULTURE

Slow Trips

Destinations

See & Do

Contact & Service

EN DE



Slow trip en Europe ou l'art de prendre son temps !

Le projet « **Slow Trips** » rassemble des partenaires de six États membres de l'UE (Autriche, Allemagne, Italie, Lituanie, Luxembourg, Suède) pour communiquer et commercialiser des produits touristiques innovants durables et participatifs. L'objectif est d'attirer de nouveaux touristes en leur proposant des activités moins conventionnelles.

Ce projet de coopération transnationale (CTN) LEADER s'inspire d'une tendance vers un tourisme participatif et durable, se concentrant sur la découverte et l'expérience de la culture quotidienne locale en Europe.

Il permet aux réseaux régionaux de petites entreprises rurales de créer des produits touristiques innovants et durables, mettant l'accent sur l'identité régionale et l'expérience immersive.

Grâce à cette visibilité, les entreprises rurales participantes espèrent une augmentation de leur revenu.



MONTANT DU PROJET 120 000 €

- Contribution FEADER : 76 800 €
- Autres contributions publiques : 19 200 €
- Contributions privées : 24 000 €



POUR EN SAVOIR PLUS :

> https://enrd.ec.europa.eu/projects-practice/slow-trips-austria_en
> www.slowtrips.eu

LEADER EN BREF

DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX.

Elle est :

- > Infra-régionale
- > partenariale, en associant acteurs publics et privés
- > Le comité de programmation du GAL décide de l'opportunité des projets à soutenir méthodiquement et financièrement.
- > participative
- > innovante
- > multisectorielle
- > coopérative

DÉMARCHE EUROPÉENNE

Elle est intégrée dans la politique européenne de développement rural financée par le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et mise en œuvre, en France, par les Régions via le PDRR.

Des territoires ruraux organisés en **GAL (Groupe d'Action Locale)**. Les GAL sont sélectionnés pour mettre en œuvre cette démarche sur la base d'une SLD.

LEADER Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

PDRR (Programme de développement rural régional). Il se décline en mesures et définit les modalités d'intervention et de financement pour répondre aux enjeux des territoires ruraux.

SLD (Stratégie Locale de Développement). Elle fixe les thématiques d'intervention à mettre en œuvre sur le territoire, définies à partir d'un diagnostic territorial.

Le Réseau rural français œuvre pour réunir l'ensemble des acteurs du monde rural à l'échelle nationale et régionale. L'un de ses objectifs est de faciliter la réalisation des projets associant l'agriculture, la forêt, l'artisanat, le tourisme, l'environnement.

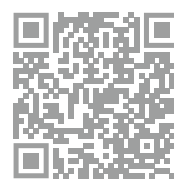
Cette collection, dédiée au dispositif LEADER, vise à partager et promouvoir les projets et actions menés par les territoires et leurs acteurs, au bénéfice de tous.



© Bruno Barault

Ce travail a été réalisé par le Réseau rural national (Charlotte GUERET & Christelle MONNERIE - ASP; Hanane ALLALI - MAA). Les données clés et les cartes sont issues de l'étude relative à « La mesure 19 LEADER des programmes de développement rural régionaux 2014-2020 » réalisée en 2019.

Ces éléments ont été illustrés par des exemples issus des territoires LEADER grâce aux Groupes d'Action Locale et avec la participation des Réseaux ruraux régionaux et de Régions de France.



+ D'INFOS
sur le site

Sources : <https://www.culture.gouv.fr> | Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959, Larousse/CNRS éditions, 2001

Contact

Unité nationale d'animation du Réseau rural - Equipe LEADER

- leader@reseaurural.fr

Pour en savoir plus

- www.reseaurural.fr/territoire-leader
- www.europe-en-france.gouv.fr
- www.agriculture.gouv.fr
- https://enrd.ec.europa.eu/leader-clld_fr

Les réseaux sociaux



@reseaururalfr



@reseaururalfr



Réseau rural
français



Réseau rural
français 2014-2020